

Rapport P-305 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-305 du 19 mars 2013 intitulée: «Accessibilité aux vestiges découverts à l'esplanade Saint-Antoine».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal  
lors de la séance du 18 février 2015)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-305 au Conseil administratif.